

ASSOCIATION ART FLORAL

4 Rue de la Mairie

25660 MONTROND LE CHÂTEAU

Règlement relatif au vide grenier de

Montrond le Château

Outre le règlement préfectoral en vigueur pour cette activité, il sera interdit de proposer à la vente des animaux, des armes, des copies de CD, et de la nourriture.

La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée par la vente d'objets frauduleux, comportant des vices cachés ou non conformes et le non-respect des règles.

Les participants seront soumis aux règles sanitaires du moment.

Les inscriptions sont réservées aux particuliers en priorité et professionnels de la brocante proposant des objets usagés. Les autres cas sont examinés au cas par cas. Les inscriptions seront prises en compte lorsqu'elles seront **accompagnées d'une photocopie de carte d'identité, ainsi que d'une attestation sur l'honneur** mentionnant que le vendeur n'a pas participé à plus de deux vide-greniers et que les objets ne sont pas d'origine frauduleuse.

Les professionnels fourniront leur N° au registre du commerce.

L'installation des exposants est prévue de 7h à 9h. A partir de 9h, le périmètre réservé au vide grenier sera exclusivement piétonnier.

Après déballage, les exposants devront garer leur véhicule sur un parking réservé à cet effet à moins qu'il ne soit prévu de rester **a côté de l'emplacement**. **La place de parking offerte aux stands de 6 ml minimum est exclusivement réservée au véhicule. S'il y a des objets proposés à la vente sur la place de parking, l'association se verra dans l'obligation de réclamer 15 euros.** Tout déplacement de véhicule reste exclusivement sous la responsabilité des exposants.

Les objets exposés sont sous la responsabilité des exposants. Les vols et détériorations éventuels ne sauraient être de la responsabilité des organisateurs.

A l'issue de la manifestation, les exposants s'engagent à ne laisser aucun déchet, sous peine de poursuites. Un sac poubelle sera proposé.

Le vide grenier prendra fin à 18h.

Tout litige sera arbitré par les responsables et la décision sera sans appel.

Le règlement est consultable sur le site www.intramuros.org/montrond-le-chateau Il pourra être envoyé à toute personne qui en fera la demande contre une enveloppe timbrée.

Le prix n'est pas négociable, aucun avantage ne sera consenti aux adhérents de l'association Art Floral.

Les désistements ne seront pas remboursés, y compris pour conditions météo sauf si un courrier nous parvient 48h à l'avance. L'annulation de la manifestation donnera lieu à remboursement. Si la météo est en cause, la date pourra être différée.

Les organisateurs se réservent le droit de vendre les produits de buvette et de restauration.

Le vide grenier se fera si un minimum de 20 exposants est atteint.

Tarif : 3 € le mètre linéaire,

2 m minimum pour un emplacement simple, 6 m minimum pour **un** véhicule a côté de l'emplacement **à préciser lors de l'inscription.**

Les dossiers complets (fiche d'inscription, copie carte d'identité et **paiement**) seront prioritairement placés près du centre, les autres se verront allouer une place selon les disponibilités.